


DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

Date de création : Décembre 2006

IP/2006-06/DD/EC/NM/DO

NOTE IMPORTANTE SUR LES LIENS HYPERTEXTES CONTENUS DANS CE DOCUMENT :

Tous les titres de documents apparaissant en [en police de caractère bleue et soulignée](#) sont des **liens hypertextes « cliquables »** ; autrement dit, en cliquant dessus une fois, vous accédez directement au **document publié sur Internet**.

Pour les documents disponibles au **format PDF**, vous pouvez au choix cliquer sur l'icône PDF  ou bien simplement sur le [lien hypertexte](#) correspondant.

Introduction à la lecture du dossier

Ce dossier a été élaboré à partir de **ressources documentaires validées du Web francophone** les thèmes de l'**EValuation des Risques Professionnels (EVRP)** :

- dans les métiers de l'**artisanat automobile** (pp. 2-11)
- dans les métiers de l'**artisanat des transports** (pp. 12-17)

Vous trouverez ci-dessous une **brève explication** de la **méthodologie** que j'ai choisie d'appliquer pour la réalisation de ce dossier (comme pour l'ensemble de mes dossiers documentaires de façon générale).

Les documents présentés dans ce dossier **proviennent tous de sources validées**, c'est à dire de sources dont le contenu est **à caractère strictement scientifique** (sites institutionnels tels ceux de l'INRS, de l'ANACT, des CRAMS, etc.), et en aucun cas de sites persos dont l'information est bien souvent **peu fiable**. Toutefois, si vous trouvez dans ce dossier une information provenant d'un site perso ou d'un blog, c'est que j'ai au préalable analysé la nature de cette information ; si au final, j'ai jugé cette information comme fiable, j'ai alors décidé de la mentionner dans le but d'enrichir la dossier dans sa globalité.

Les ressources documentaires présentées dans ce dossier ont été classées **en croisant les deux critères suivants** :

- la **pertinence de l'information** par rapport au sujet de la recherche d'abord ;
- la **date du document** ensuite (du plus récent au plus ancien).

Lorsque plusieurs métiers sont présentés pour un même secteur d'activité (ex : Transports), **c'est d'abord le classement alphabétique** qui intervient, puis le **double classement pertinence/date** présenté ci-dessus.

J'espère que cette petite introduction vous **facilitera la lecture** et surtout **l'utilisation de ce dossier**.


➤ Métiers de l'automobile

- **Site de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)**

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS


Mécanicien - automobile



	Fiche métier : Mécanicien automobile
Résumé	Une voiture en panne ou accidentée et le mécanicien automobile entre en scène. Il procède à l'examen du véhicule, fait des tests sur les divers éléments mécaniques, électriques ou électroniques, puis interprète les résultats obtenus. Une fois le diagnostic établi, il démonte les organes défectueux, remplace les pièces endommagées ou les remet en état. Puis il effectue les différents réglages et procède aux essais avant les dernières mises au point. L'intervention terminée, il remet le véhicule au client et lui explique les réparations pratiquées.
Source	http://www.upa.fr/fiches_metier/pdf_prod_services/mec_auto.pdf

Mécanicien cycles et motocycles




	Fiche métier : Mécanicien cycles et motocycles
Résumé	Le mécanicien cycles et motocycles assure l'entretien et la réparation des motos, des scooters et des vélos. Il effectue des contrôles pour détecter d'éventuelles pièces défectueuses et assure les entretiens courants : vidange, remplacement des plaquettes de frein, réglage de la carburation... Il répare également des cylindres en panne et procède à des essais. Il participe enfin à la vente de motos et de vélos neufs ou d'occasion et intervient alors en tant que conseiller technique et commercial.
Source	http://www.upa.fr/fiches_metier/pdf_prod_services/mec_cycl.pdf



DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

Carrossier



	Fiche métier : Carrossier(ère)
Résumé	<p>Le carrossier prépare son intervention sur un véhicule en identifiant les éléments à réparer ou à changer. Il remet en état ce qui peut l'être par débosselage, planage, ponçage, remodelage, ou remplace les éléments trop endommagés. Il effectue également des travaux sur la structure du véhicule (redressage, remise en ligne du châssis), réalise des contrôles à l'aide d'un banc de mesure en se conformant aux prescriptions du constructeur. Au cours de son travail, il est souvent amené à démonter des appareils ou accessoires : lève-vitres, serrures, câblage électrique, électronique embarquée... Il doit suffisamment bien connaître ces matériels pour ne pas commettre d'erreur lors de la dépose et de la pose.</p>
Source	http://www.upa.fr/fiches_metier/pdf_prod_services/carrossier.pdf


➤ Site des Fiches Médico Professionnelles du CISME (FMP)



	Fiche Médico Professionnelle (FMP) : Carrossier
Résumé	<p>Ce métier reste à fortes contraintes physiques malgré la mécanisation des outils. La coactivité fréquente avec la peinture (non traitée ici) expose à d'autres nuisances à prendre en considération.</p>
Source	 PDF – 94,4 Ko


➤ Site de l'INRS

	INRS. Réparation et entretien des véhicules automobiles. ED 755 , 2005, 72 p.
Résumé	<p>Le taux de fréquence des accidents du travail dans le secteur de la réparation automobile est supérieur à la moyenne nationale. Cette activité comporte des risques très variés. Les responsables - dans cette profession constituée de très nombreuses entreprises de petite taille - doivent assurer, le plus souvent seuls, les diverses fonctions</p>


DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS



	de l'entreprise et notamment l'organisation de la prévention. Cette brochure est destinée à aider les employeurs et les responsables d'ateliers de réparation et d'entretien des véhicules automobiles à prendre des mesures préventives , afin d'améliorer la sécurité dans leur établissement.
Source	ED 755  PDF – 989 ko



	INRS. Véhicules au GPL. Intervenir en sécurité. ED 111 , 2003, 4 p.
Résumé	Cette fiche pratique , après avoir décrit les caractéristiques fondamentales des GPL (gaz de pétrole liquéfié), préconise les principales précautions et recommandations à suivre pour éviter ou limiter les risques liés à leur présence lors d'interventions sur des véhicules équipés GPL. Toutes les interventions sur les réservoirs GPL doivent être réalisées par des personnes qualifiées ayant reçu une formation spécifique. Au sommaire de la fiche : Caractéristiques physiques et chimiques des GPL ; Consignes à respecter au cours d'une intervention sur le véhicule GPL ; Consignes à respecter après intervention sur le véhicule ; Mesures d'urgence.
Source	ED 111  PDF – 559 ko


	INRS (Coll.) Exposition au benzène chez les mécaniciens. Évaluation atmosphérique et surveillance biologique. ND 2174 , 2002, 10 p.
Résumé	La présence de benzène dans l'essence , ainsi que l'évocation dans la littérature d'un risque d'apparition de leucémies chez les mécaniciens de garages sont à l'origine d'interrogations de la médecine du travail qui s'inquiète des niveaux d'exposition réels et de l'importance relative de la pénétration cutanée lors de contacts directs avec l'essence. L' évaluation de l'exposition au benzène a été réalisée chez 114 mécaniciens , appartenant à 37 garages, pendant une semaine de travail. L' étude , terminée avant le 1er janvier 2000, date à partir de laquelle la teneur en benzène de l'essence ne devait plus dépasser 1 % en volume, reposait sur des prélèvements atmosphériques ainsi que sur des prélèvements urinaires destinés à évaluer l' excrétion d'acide muconique intégrant la globalité des voies d'exposition. Les résultats mettent en évidence une exposition modérée au benzène atmosphérique, plus importante chez les mécaniciens des garages "motos" et motoculture (médianes respectives : 0,14 et 0,16 ppm) que ceux des garages "autos" (médiane : 0,03 ppm). Quelques valeurs atteignent cependant 1 ppm. Les concentrations atmosphériques sont bien en accord avec les concentrations urinaires en acide muconique, dont les médianes de fin de journée chez les mécaniciens des garages "motos", motoculture et "autos" sont respectivement de 0,21, 0,27 et 0,09 mg/l. D'autre part, la contribution médiane de la pénétration percutanée, quantitativement similaire à celle du

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS







	<p>tabagisme, ne semble pas dépasser 0,04 à 0,06 mg/l d'acide muconique, soit approximativement l'équivalent de 0,03 à 0,04 ppm de benzène atmosphérique sur la journée de travail.</p> <p>Les efforts des préventeurs devront être surtout orientés vers les garages "motos" et motoculture où les résultats montrent une exposition au benzène plus élevée que pour les garages "autos".</p>
Source	ND 2174  PDF - 362 ko

	INRS. Vapeurs d'essence... ne vous faites plus de mauvais sang. ED 871 , 2001, Dépliant 3 volets.
Résumé	<p>Toutes les essences contiennent des hydrocarbures dont du benzène. Le benzène est un produit dangereux. Les vapeurs d'essence agissent sur le système nerveux et provoquent des troubles graves de la formule sanguine.</p> <p>Ce dépliant donne des conseils pratiques pour prévenir les risques liés au benzène.</p>
Source	ED 871  PDF - 1823 ko

	INRS. L'exposition au benzène des mécaniciens et des citernistes. TF 91 , 2000, 8 p.
Résumé	<p>L'essence sans plomb contient du benzène, dont la toxicité hématologique est bien connue. Ceci a conduit à mieux étudier l'exposition professionnelle de mécaniciens et de citernistes. Une enquête, dont le but était d'identifier les facteurs professionnels sources d'exposition au benzène et d'en déduire les mesures de prévention nécessaires, a été réalisée, en avril 1995, par le biais de questionnaires accompagnés de prélèvements d'atmosphère et de dosage urinaire d'acide trans-muconique (t-MA).</p> <p>Les résultats ont montré que 6,1 % des mécaniciens et 33 % des citernistes sont exposés à plus de 0,3 ppm, et que 3 % des mécaniciens et 12 % des citernistes sont exposés à plus de 1 ppm. L'acide muconique urinaire est un marqueur biologique d'exposition sensible, utile lors d'expositions à des concentrations inférieures à 1 ppm ainsi que lors d'expositions par voie cutanée. En dépit d'un lien entre l'excrétion urinaire de l'acide muconique et les mesures de l'activité des phosphatases alcalines leucocytaires, le dosage sanguin de ces dernières ne semble pas être un marqueur biologique suffisamment sensible pour être utile. Ce travail a été publié en 1998 sous le titre "Benzene exposure in car mechanics and road tanker drivers" dans la revue International Archives of Occupational and Environmental Health, vol. 71, n° 4, juin 1998, pp. 277-283.</p>
Source	TF 91  PDF - 242 ko

	INRS. Prévention du risque amiante dans les garages. TF 72 , 1997, 8 p.
Résumé	L'objectif du groupe de travail, constitué pour étudier le risque amiante dans les

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS



	<p>garages, est de promouvoir la prévention primaire par l'apport d'une protection collective et individuelle adaptée, efficace et réellement utilisée, non seulement vis-à-vis du risque amiante, mais également des risques éventuels des matériaux de substitution.</p> <p>Au terme de l'enquête dans les garages, des besoins d'études complémentaires ont été dégagés pour y améliorer la prévention des risques :</p> <p>Valider la méthode de nettoyage à basse pression pour la réparation des freins en confirmant par des mesures l'abaissement des pics de pollution ; Répertorier d'éventuels autres moyens de protection après vérification de leur efficacité ; Evaluer l'exposition des mécaniciens aux fibres minérales artificielles, en particulier aux fibres céramiques, parallèlement aux contrôles effectués pour les poussières d'amiante.</p>
Source	<p>TF 72  PDF - 39 ko</p>
	<p>INRS. Réparation des radiateurs automobiles. Guide pratique de ventilation n° 15, ED 752, 1992, 12 p.</p>
Résumé	<p>Ce document a été établi par un groupe de travail constitué sous l'égide de la CNAM et comprenant des spécialistes en ventilation et nuisances chimiques des CRAM et de l'INRS. Il s'adresse essentiellement aux PME-PMI ayant une activité de réparation de radiateurs soudés.</p> <p>Au sommaire : réparation des radiateurs automobiles (description et risques) ; valeurs limites d'exposition : concentrations en plomb ambiant et paramètres biologiques ; techniques générales de ventilation ; solutions techniques ; hygiène ; description de deux réalisations.</p>
Source	<p>ED 752  PDF - 913 ko</p>
	<p>INRS. Cabines de peinture dans la carrosserie automobile. Dosage des isocyanates et des solvants. Conformité des cabines. ND 1766, 1990, 8 p.</p>
Résumé	<p>Par DELFOSSE M., LAUREILLARD J</p> <p>Cette étude a comporté des mesures de pollution atmosphérique et des mesures aérauliques dans 45 cabines de peinture utilisées en carrosserie automobile. Elle met en évidence que les cabines, aux caractéristiques aérauliques éloignées de celles préconisées par la normalisation, sont sujettes à une pollution importante surtout par les isocyanates. Par contre, les cabines conformes sont peu polluées par les isocyanates.</p> <p>Les résultats montrent que, pour apprécier valablement l'importance des émanations, il est nécessaire de doser les pré polymères à fonctions isocyanates libres.</p>
Source	<p>ND 1766  PDF - 444 ko</p>
	<p>INRS. Batteries... chargez ! ED 717, 1988, Dépliant 4 volets.</p>
Résumé	<p>Ce document illustre d'une manière humoristique les conseils relatifs au branchement</p>

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

	et aux opérations de charge des batteries d'accumulateurs qui figurent dans la recommandation R 215 "Batteries d'accumulateurs" de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés).
Source	ED 717  PDF – 300 ko
	INRS. Les vapeurs d'essence sont nocives pour votre santé. ED 872 , 2001, Dépliant 3 volets.
Résumé	Toutes les essences contiennent des hydrocarbures dont du benzène. Le benzène est un produit dangereux. Les vapeurs d'essence agissent sur le système nerveux et provoquent des troubles graves de la formule sanguine. Ce dépliant donne des conseils pratiques pour prévenir les risques liés au benzène.
Source	ED 872  PDF – 2237 ko
	Recommandation R 331 : Fosses de visite pour véhicules automobiles. Règles de construction et d'utilisation , 1990, 2 pages.
Résumé	Recommandations aux entreprises adoptées par le Comité technique national des industries de la métallurgie le 8 juin 1989. Elles concernent la construction et l'aménagement des fosses de visite (notamment dimensions, moyens d'accès, recueil des effluents, installations électriques, ventilation, évacuation des gaz d'échappement, revêtement des sols et parvis, installation d'un pont élévateur) et indiquent les mesures de prévention à respecter. A la suite de la réorganisation des Comités techniques nationaux (arrêté du 22/12/2000) cette recommandation concerne les entreprises relevant du CTN A (industries de la métallurgie). Le fichier PDF donnant le texte intégral de cette recommandation se trouve sur le site de la CNAMTS : www.risquesprofessionnels.ameli.fr
Source	R 331  PDF – 849 ko
	Recommandation R 215 : Batteries d'accumulateurs , 1987, 3 p.
Résumé	Recommandations adoptées par les Comités techniques nationaux des industries des transports et de la manutention et des industries de la métallurgie les 26 novembre et 2 décembre 1982 : Consignes pour les opérations de charge (branchement, isolement, etc.) et les travaux sur les batteries ; mesures pour l'aménagement du local de charge et du local de stockage. En annexe : méthode simple de calcul du volume d'hydrogène dégagé par les batteries lors de la charge. A la suite de la réorganisation des Comités techniques nationaux (arrêté du


DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

	<p>22/12/2000) cette recommandation concerne les entreprises relevant du CTN A (industries de la métallurgie) et du CTN C (industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication).</p> <p>Le fichier PDF donnant le texte intégral de cette recommandation se trouve sur le site de la CNAMTS : www.risquesprofessionnels.ameli.fr</p>
Source	<p>R 215  PDF – 235 ko</p>

	<p>Recommandation R 197 : Risques d'explosion et de projection lors du montage et du démontage des pneumatiques des véhicules et engins sur roues, 1981, 1 p.</p>
Résumé	<p>Recommandations adoptées par les Comités techniques nationaux des industries de la métallurgie, des industries des transports et de la manutention, et par le Comité central de coordination les 4, 17 et 18 juin 1981.</p> <p>Mesures de prévention des risques d'explosion des pneumatiques lors de leur montage ou de leur démontage : information du personnel sur les risques et formation aux différentes opérations ; précautions de montage et de démontage (gonflage et dégonflage, etc.) ; utilisation d'outils et de matériels appropriés ; emploi de pièces de mêmes caractéristiques et ne présentant pas d'anomalies.</p> <p>A la suite de la réorganisation des Comités techniques nationaux (arrêté du 22/12/2000) cette recommandation concerne les entreprises relevant de la CATMP (Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, CNAMTS).</p> <p>Le fichier PDF donnant le texte intégral de cette recommandation se trouve sur le site de la CNAMTS : www.risquesprofessionnels.ameli.fr</p>
Source	<p>R 197  PDF – 98 ko</p>

➤ Site des accidents du travail et des maladies professionnelles


	<p>Convention nationale d'objectifs : Réparation automobile. Paris , 15/12/2004, 9 p.</p>
	<p>Convention nationale d'objectifs fixant un programme d'actions de prévention spécifique aux activités de réparation automobile signée à Paris le 15 décembre 2004 entre la CNAMTS et les représentants de la branche professionnelle.</p>
Source	<p> PDF – 479 ko</p>

	<p>Convention nationale d'objectifs : Construction de carrosseries, bennes et remorques. Paris, 17/02/2003, 8 p.</p>
	<p>Convention nationale d'objectifs fixant un programme d'actions de prévention spécifique aux activités de construction de carrosseries, bennes et remorques signée à Paris le 17 février 2003 entre la CNAMTS et les représentants de la branche professionnelle.</p>



DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS



Source	 PDF – 79,9 ko
---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ Site de Bossons Futé

	Fiche d'entreprise N° 9 de Bossons Futé : Garages. Février 2006, 14 p.
Sommaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL 2. APPRECIATION DES RISQUES/EFFECTIFS POTENTIELLEMENT EXPOSES 3. ACTIONS TENDANT A LA REDUCTION DES RISQUES 4. ANNEXES
Source	http://www.bossons-fute.com/Entreprises/entreprise0009.php



➤ Site de la CRAM de la région Centre

	Auto-évaluation des risques dans les garages. Atelier mécanique. Brochure réalisée par la CRAM du Centre et ses partenaires : CIHL, CNPA, DRTEFP, 2000, 6 pages.
Plan du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'atelier (à compléter Oui/Non) p. 2 ▪ Evaluation Mécanique (à compléter Oui/Non)..... p.3 ▪ Evaluation des risques des salariés dans l'entreprise (Noms, postes de travail, 0 = non exposé, 1 = permanent, 2 = fréquent, 4 = occasionnel) p 4 ▪ Evaluation du risque chimique..... p. 5 ▪ Risques d'accidents prépondérants (Oui/Non)..... p. 6
Source	 PDF - 194 Ko


	Auto-évaluation des risques dans les garages. Atelier tôlerie peinture. Brochure réalisée par la CRAM du Centre et ses partenaires : CIHL, CNPA, DRTEFP, 2000, 6 pages.
Plan du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'atelier tôlerie peinture (à compléter Oui/Non) p. 2 ▪ Evaluation tôlerie peinture (à compléter Oui/Non)..... p.3 ▪ Evaluation des risques des salariés dans l'entreprise (Noms, postes de travail, 0 = non exposé, 1 = permanent, 2 = fréquent, 4 = occasionnel) p 4 ▪ Evaluation du risque chimique..... p. 5 ▪ Risques d'accidents prépondérants (Oui/Non)..... p. 6
Source	 PDF - 185 Ko

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

➤ Site de la CRAM des Pays de la Loire

	<p>CRAM des Pays de Loire. Autodiagnostic Garages (Réparation automobile : Véhicules légers). 2002, 21 p. (PDF - 140 Ko)</p>
<p>Sommaire</p>	<p>L'autodiagnostic a été rédigé sous forme de questions en termes de prescriptions pour atteindre un niveau de prévention. Certaines questions portent sur l'amélioration des conditions de travail (posture, éclairage, chauffage...).</p> <p>L'autodiagnostic permet d'apporter 4 types de réponses aux questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Oui : des mesures sont en place ☞ Non : la question n'a pas été traitée et il est nécessaire d'aller plus loin dans la réflexion, ☞ Sans objet : l'entreprise n'est pas concernée par la question (matériel inexistant...) ☞ Présence danger : un danger existe et il est nécessaire d'évaluer le risque.
<p>Source</p>	<p> PDF - 139 Ko</p>


➤ Portail de l'ANACT



	<p>ARACT Martinique - FAUCHEUX J.-M. Démarche collective de 9 garages de Martinique sur les risques professionnels. Document unique, problématiques communes. MAJ : 19/07/2006.</p>
<p>Résumé</p>	<p>Participant à une démarche collective sur les risques professionnels, 9 garages de Martinique constatent qu'ils partagent plusieurs problématiques : espaces de travail et conception des ateliers, stockage et évacuation des déchets, utilisation des produits chimiques. Un travail est en cours avec les autorités compétentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectif : 5 ▪ Activité : Action collective Réparation automobile ▪ Région : Martinique ▪ Contact : jm.fauchoux@anact.fr
<p>Source</p>	<p>ANACT > Santé et Travail > Les risques professionnels > Les cas d'entreprises > Dossiers > Document unique, problématiques communes</p>

➤ Site de la CGSS Réunion

	<p>CGSS Réunion. MAURER Stéphanie. Guide d'évaluation des risques professionnels dans le secteur de la réparation automobile. 2003, 8 p.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

Sommaire	<p>Après la grande distribution et la restauration, c'est la réparation automobile qui se dote de son guide d'évaluation des risques professionnels.</p> <p>Réalisé à l'issue d'un rapprochement entre la CGSS et la cellule régionale de la FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile), ce document est destiné à aider les professionnels dans leur démarche d'évaluation des risques professionnels.</p> <p>Très développé et très mobilisé, le secteur automobile a été demandeur d'un soutien auprès de la CGSS, dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels et de solutions à mettre en œuvre pour le traitement des déchets (huiles, batteries).</p> <p>Le travail de réflexion d'une commission de quatre professionnels et d'un représentant de la direction de la Prévention, a abouti à l'édition d'un guide d'évaluation des risques de la réparation auto.</p> <p>🔗 Télécharger ici la fiche d'évaluation des risques professionnels dans la réparation automobile.  PDF – 42,1 Ko</p> <p>🔗 Télécharger ici chacune des 8 pages de ce guide</p>
Source	http://www.cgss-reunion.fr/mission/mp/dossiers_28.htm

	CGSS Réunion. Mission Prévention n° 28 . Juillet 2003, 8 p.
Sommaire	<p><i>Mission Prévention</i> est une revue trimestrielle éditée par la CGSS de la Réunion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Edito.....p.1 ▪ Tarification.....p.2 ▪ Vos droits.....p.3 ▪ Dossier : Les garagistes ont leur guide d'évaluation.....p.4&5 ▪ La FNAA informe et forme.....p.6 ▪ Le garage POÏNAMA associe mise aux normes et dialogue.....p.7 ▪ Bloc-notes.....p.8
Source	 PDF - 243 Ko

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

➔ Métiers des transports

Ambulancier



➤ Site de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)


	Fiche métier : Ambulancier
Résumé	La première mission de l'ambulancier est de transporter les blessés, les malades, les personnes handicapées et les personnes âgées vers les hôpitaux, les cliniques, les maisons de retraite ou de les raccompagner jusqu'à leur domicile. Sur place, il les aide à monter dans l'ambulance et peut être aussi amené à les installer sur un brancard. Une fois en route, il veille à leur confort, à leur sécurité et à leur état de santé en s'efforçant de les rassurer. L'ambulancier est capable, en cas de besoin, d'apporter les premiers secours (bouche-à-bouche, massage cardiaque...).
Source	http://www.upa.fr/fiches_metier/pdf_prod_services/ambulanc.pdf

➤ Site des Fiches Médico Professionnelles du CISME (FMP)


	Fiche Médico Professionnelle (FMP) : Ambulancier
Résumé	Ce métier est très encadré par la réglementation (conduite de véhicule, vaccination des candidats, matériels emportés, type de véhicule autorisé...). Ce métier requiert une grande disponibilité et des qualités humaines indéniables. L'avis d'aptitude tiendra compte de la charge mentale et des contraintes physiques. A télécharger également : la fiche de poste « Ambulancier » (Clic gauche sur l'intitulé du métier, puis « Ouvrir » ou « Enregistrer sur le disque »)
Source	PDF – 74,1 Ko

➤ Site de la CRAM des Pays de la Loire


DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

	CRAM Pays de la Loire et Services de Santé au Travail de la région Pays de la Loire. Guide d'évaluation des risques : Ambulanciers . Janvier 2005, 16 p.
Sommaire	Ce guide comprend : <ul style="list-style-type: none"> - Les principes de l'évaluation des risques - Une méthode simple d'évaluation - La liste des unités de travail les plus fréquentes dans cette activité - Une exemple de « grille » d'évaluation pour une unité de travail - Quelques exemples de dangers et de mesures de prévention - Une grille d'évaluation vierge à photocopier pour vous permettre de rédiger votre « document unique »
Source	CRAM Pays de la Loire

➤ Site de l'ANACT

	BOISSON-SPYCHALA C. Un risque peut en cacher un autre... In <i>Travail et Changement</i> , n° 310, septembre - octobre 2006, p. 8
Sommaire	Entreprise artisanale, les Ambulances Breton n'en sont pas moins à la pointe de la prévention des risques. Pour définir les unités de travail, une démarche de concertation a été privilégiée et l'accent mis sur l'exposition aux risques chez les roulants, de la prise en charge du patient à l'entretien du véhicule. Toutefois, certains risques sont liés au statut même de ces transporteurs.
Source	TS N° 310

➤ Site de Bossons Futé


	Fiche d'activité professionnelle Bossons Futé n° 35 : Ambulancier
Sommaire	L'ambulancier conduit un véhicule destiné au transport des personnes malades ou des accidentés avec un permis B ou parfois D (véhicule funéraire). Il assure l'entretien courant du véhicule. Il peut accomplir diverses opérations annexes (tenue des documents de bord, aide administrative aux patients). Il est salarié d'une entreprise d'ambulances, d'un hôpital public ou privé, d'une clinique, ou peut être artisan. L'ambulancier est un paramédical du secteur médico-technique. Son rôle est très différent suivant l'endroit où il exerce : privé, hospitalier, sapeurs pompiers...
Source	http://www.bossons-fute.com/Fiches/fiche0035.php?type=

	Fiche de poste Bossons Futé n° 17 : Ambulancier
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

Sommaire	<ul style="list-style-type: none"> - Activités - Conditions de travail - Risques liés aux activités - Protections individuelles et collectives - Surveillance médicale liée aux risques - Activités de tiers temps
Source	http://www.bossons-fute.com/Fiches/fiche0035.php?type=


➤ Dossiers documentaires – Intranet CMIE

	CMIE - CAMINADE E. Dossier documentaire n° 9 : Risque routier en entreprise . Janvier 2006, 9 p.
Sommaire	Synthèse des principales ressources documentaires du Web sur le risque routier en entreprise .
Source	DD 009

Chauffeur de taxi





➤ Site de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)


	Fiche métier : Taxi
Résumé	<p>Le chauffeur de taxi conduit ses clients jusqu'à leur destination, moyennant le paiement de la course. Il prend ses passagers à leur domicile quand ceux-ci l'ont appelé par téléphone ou à une station de taxi, une gare, un aéroport, un hôpital, ou encore lorsqu'ils le hèlent par un signe dans la rue. Selon qu'il travaille à la ville ou à la campagne, son activité peut être très différente. En ville, beaucoup se spécialisent dans les trajets aéroport / gare / hôtel. À la campagne, le chauffeur de taxi pourra faire un peu de transport de colis, du transport scolaire ou médical en plus du transport traditionnel de particuliers.</p> <p>A NOTER : 80 % des 44 000 chauffeurs de taxi répertoriés en France sont des artisans.</p>
Source	http://www.upa.fr/fiches_metier/pdf_prod_services/taxi.pdf


➤ Site des accidents du travail et des maladies professionnelles

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS


	Convention nationale d'objectifs : <u>Transports de voyageurs par taxis</u> . Paris, 20/10/2006, 7 p.
	Convention nationale d'objectifs fixant un programme d'actions de prévention spécifique aux activités de transports de voyageurs par taxis signée à Paris le 20 octobre 2006 entre la CNAMTS et les représentants de la branche professionnelle .
Source	 PDF – 380 Ko

➤ Site de Bossons Futé

	Fiche d'activité professionnelle Bossons Futé n°60 : Chauffeur de taxi . MAJ : Février 2006, 5 p.
Sommaire	L'emploi est accessible aux personnes titulaires du permis de conduire de catégorie B , au casier judiciaire vierge et titulaire d'une carte professionnelle et d'un certificat de capacité à la conduite des taxis. L'état de santé doit être compatible avec l'aptitude à la conduite.
Source	http://www.bossons-fute.com/Fiches/fiche0060.php


	Fiche de poste n° 32 : Chauffeur de taxi . MAJ : Mai 2004.
Sommaire	<ul style="list-style-type: none"> - Activités - Conditions de travail - Risques liés aux activités - Protections individuelles et collectives - Surveillance médicale liée aux risques - Activités de tiers temps
Source	http://www.bossons-fute.com/Postes/poste0032.php

➤ Site de l'INRS

	INRS. Dossier Web : Travail et agressions. Etat des lieux et prévention des risques . MAJ : 01/2003
Sommaire	Un nombre croissant de personnes sont victimes d'agressions dans l'exercice de leur profession. Ce dossier définit les différents types d'agressions se produisant en milieu de travail et aborde leurs conséquences physiques et psychologiques pour les victimes. Sont aussi traités : les professions et situations à risque (et parmi eux les chauffeurs de taxi), les statistiques en France et dans le monde, la prévention du risque "agression", la prise en charge des victimes, le rôle du médecin du travail et le cas particulier du secteur bancaire.
Source	Site Web de l'INRS

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS


➤ Dossiers documentaires – Intranet CMIE

	CMIE - CAMINADE E. Dossier documentaire n° 9 : Risque routier en entreprise . Janvier 2006, 9 p.
Sommaire	Synthèse des principales ressources documentaires du Web sur le risque routier en entreprise .
Source	DD 009


Déménageur



➤ Site de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA)

	Fiche métier : Déménageur
Résumé	Le déménageur professionnel emballe les objets, démonte les meubles et charge le camion. Une fois la cargaison arrivée sur place, il faut décharger, remettre en place, tout remonter. Les techniques ont beaucoup évolué : il existe des emballages spéciaux pour les objets fragiles et les monte meubles permettent de passer certains éléments par l'extérieur. Le travail est ainsi plus facile et plus rapide. Le déménageur travaille aussi bien pour des particuliers que pour des entreprises ou des administrations. Il peut être amené à conduire le véhicule : il est alors « conducteur déménageur ».
Source	http://www.upa.fr/fiches_metier/pdf_prod_services/demenage.pdf


➤ Site de l'INRS

	Dossier Web. Les lombalgies . MAJ : 11/02/2004
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP METIERS DE L'ARTISANAT AUTOMOBILE - TRANSPORTS

Sommaire	Un symptôme courant, les douleurs lombaires (ou lombalgies) constitue un problème majeur de santé publique dans les pays industrialisés, et leur coût va croissant. 70% des personnes ont au cours de leur vie au moins un épisode lombalgique, qui peut être en partie lié au travail. Dans un petit nombre de cas, la lombalgie devient quasi permanente et risque d'aboutir à une inaptitude. Les acteurs de prévention sont confrontés à une double problématique : améliorer les situations de travail pour prévenir les lombalgies et permettre aux lombalgiques chroniques de continuer à travailler.
Source	http://www.inrs.fr/htm/les_lombalgies.html

➤ Dossiers documentaires – Intranet CMIE

	CMIE - CAMINADE E. Dossier documentaire n° 9 : Risque routier en entreprise . Janvier 2006, 9 p.
Sommaire	Synthèse des principales ressources documentaires du Web sur le risque routier en entreprise .
Source	DD 009